



# Politique culturelle

 Edmundston

## Le mot du maire

C'est avec énormément de fierté que le conseil municipal d'Edmundston présente la politique culturelle de notre municipalité.

Cette politique est à nous tous et toutes. Nous souhaitons qu'elle soit le pivot de la stratégie d'action de la municipalité dans le domaine culturel, pour assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités afin d'améliorer la qualité de vie de tous et de toutes.

Le travail de collaboration qui a donné naissance à cette politique est gage de succès pour une vision collective qui permettra d'enrichir la communauté culturelle et notre municipalité tout entière.

Enfin, au nom des membres du conseil municipal, un merci sincère à tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin, ont permis l'élaboration de cette politique. Sachez que votre implication bénéficiera toute la population.

Jacques P. Martin  
Maire



## Le mot du président

Chers citoyens, citoyennes,

L'adoption d'une politique culturelle pour notre municipalité n'est pas une fin en soi, mais bel et bien un point de départ.

C'est là un outil puissant qui permettra à la Municipalité d'Edmundston et à tous nos partenaires d'avoir une vision commune en ce qui a trait au développement culturel et artistique chez nous.

Depuis le 20 septembre 1999, un comité de travail mandaté par le conseil municipal d'Edmundston travaille, en partenariat avec les secteurs de la culture et des arts, à l'élaboration de cet important document.

Je tiens à remercier tous les organismes, individus et associations qui ont appuyé cette démarche, tant par leur participation que par leur disponibilité. Je veux également remercier sincèrement tous les membres du comité. Grâce à vous, Edmundston pourra enfin mettre en valeur tout le potentiel créatif et innovateur de ses résidents et résidentes.

Jean-Claude D'Amours  
Conseiller municipal  
Président du comité de travail  
de l'élaboration de la politique culturelle



# T able des matières

Préambule.....	4
Mission culturelle.....	5
Définition des enjeux, directions à privilégier et cibles correspondantes.....	6
Enjeu 1 : Affirmation de l'identité culturelle.....	7
Enjeu 2 : Développement des pratiques artistiques et culturelles.....	8
Enjeu 3 : Accès et participation du public aux arts et à la culture.....	9
Enjeu 4 : Développement de partenariats.....	10
Les moyens de mise en oeuvre de la politique culturelle municipale.....	11
Synthèse : Synthèse du diagnostic du milieu artistique..... et culturel de la municipalité d'Edmundston	12 à 14
Le comité pour l'élaboration de la Politique culturelle.....	15



La municipalité est le palier gouvernemental le plus près des citoyennes et des citoyens. Cette première instance politique à laquelle ces derniers peuvent se rattacher est également un des premiers lieux où la culture prend forme et se manifeste, où les artistes et intervenants du milieu sont susceptibles de s'épanouir. Une municipalité est donc appelée à jouer un rôle prépondérant dans le domaine culturel en créant des conditions propices à l'émergence d'une vie culturelle dynamique.

## Positionnement de la municipalité d'Edmundston par rapport aux arts et à la culture

La municipalité d'Edmundston a élaboré une politique culturelle dans le but de clarifier son rôle dans le domaine artistique et culturel et d'orienter les décisions actuelles et futures en ce qui a trait à son développement. Ce faisant, elle exprime son intérêt pour la vie culturelle qui se déroule dans sa communauté et précise sa volonté de s'impliquer de façon efficace et cohérente.

Par ailleurs, la municipalité souligne que la politique culturelle s'inscrit à l'intérieur de sa mission globale, qu'elle est une politique intégrée à l'ensemble des services municipaux, au même titre que les autres services, et qu'elle participe d'un projet municipal visant une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population.

Le document de la politique culturelle se veut donc un outil de développement au service de l'ensemble des citoyennes et citoyens ainsi qu'un guide d'intervention ralliant les intervenants du milieu artistique et culturel, le public et le conseil municipal. Dans cette optique, tous disposeront des mêmes points de repère essentiels pour jeter les bases aux discussions futures en matière culturelle.

## État de la situation culturelle actuelle

La politique culturelle s'appuie sur l'état de la situation culturelle actuelle constaté dans le document de travail Le portrait culturel d'Edmundston, présenté au conseil municipal en février 2001.

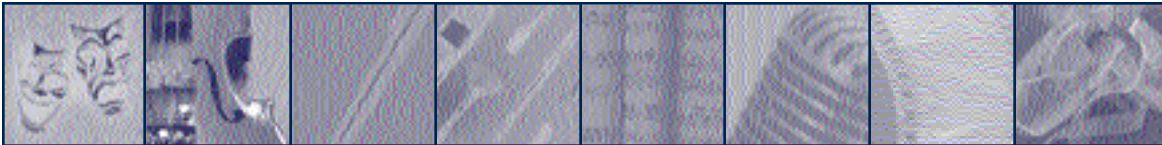
Depuis plusieurs années, le mandat de la municipalité en matière culturelle est de soutenir les initiatives des groupes de citoyens et des organismes qui s'investissent dans des activités culturelles et d'encourager le principe de prise en charge par les citoyens dès que les conditions le permettent, avec son appui. La municipalité assume un rôle de soutien, un rôle d'animatrice et d'initiatrice locales de certaines activités, deux rôles qui seront maintenus.

Au fil des ans, la municipalité d'Edmundston s'est impliquée dans le domaine de la culture par l'entremise du Service des loisirs et de la culture, du Service des travaux publics et du Service de l'énergie. Le Service des loisirs existe depuis 1975. Suite à la restructuration municipale de 1998, il devient le Service des loisirs et de la culture. La municipalité voit à l'organisation de plusieurs activités, dont des salons et des ateliers à caractère culturel et offre un soutien aux organismes culturels par la mise à disposition de biens et de services : organisationnels, techniques et financiers.

# Mission culturelle

La municipalité d'Edmundston convient que la culture est un facteur d'épanouissement de l'individu et de la collectivité. Elle reconnaît que l'individu puisse exercer son droit à la culture. Par conséquent, elle favorise l'amélioration de l'accès et de la participation du citoyen à la vie culturelle.

Dans un esprit de partenariat et de concert avec les intervenants du milieu, la municipalité entend consolider ses acquis dans le domaine culturel, améliorer et créer des conditions favorables à la vie artistique et culturelle. Elle contribue à bâtir l'avenir d'un environnement culturel dynamique. Elle entend ainsi reconnaître et affirmer son identité culturelle.





## définition des enjeux, directions à privilégier et cibles correspondantes

(À noter que les termes enjeux, directions et cibles ont été empruntés au document de la Planification stratégique municipale et retenus ici par souci de clarté et d'uniformité.)

**Enjeu:** ce que l'on peut gagner ou perdre...

**Direction:** orientation donnée à des recherches, à des travaux...

**Cible:** objectif visé...

Dans le but de palier aux besoins du milieu artistique et culturel identifiés dans l'état de la situation culturelle actuelle, le comité de travail a retenu quatre grands enjeux. Ils sont **l'affirmation de l'identité culturelle, le développement des pratiques artistiques et culturelles, l'accès et la participation du public aux arts et à la culture et le développement de partenariats**. À ces enjeux correspondent des directions à privilégier et des cibles.



## Affirmation de l'identité culturelle

L'affirmation de l'identité culturelle est un enjeu social. À ce titre, les arts et la culture jouent un rôle déterminant. La dimension artistique et culturelle au sein d'une municipalité permet d'entretenir des liens de solidarité entre les citoyens, de former et d'accroître celui d'appartenance au milieu. Elle est un facteur d'épanouissement de l'individu et de toute la collectivité. Un milieu plein de vitalité agit comme le révélateur d'une identité qui, dans la région, cherche à se préciser et à s'affirmer. L'affirmation de l'identité culturelle renforce également le sentiment de fierté chez la population et s'avère un atout pour les générations à venir. Au chapitre de l'affirmation de l'identité culturelle, deux directions sont à privilégier : la promotion du caractère culturel distinctif de la municipalité de même que la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

### Direction 1

#### Promouvoir le caractère distinctif de la municipalité

Il s'agit de mettre en relief les traits particuliers de la municipalité en tenant compte de son passé et d'éléments actuels contribuant à lui conférer une personnalité propre.

**Cibles** - faire connaître les étapes marquantes de l'histoire de la municipalité;  
- promouvoir la personnalité francophone de la municipalité, tout en reconnaissant la présence des autres cultures.

### Direction 2

#### Conservier et mettre en valeur le patrimoine

La conservation et la mise en valeur du patrimoine sont des fonctions essentielles si l'on veut sensibiliser la population et prévenir la perte des richesses locales. Au sein de la vie culturelle, les efforts pour sauvegarder le patrimoine témoignent d'une volonté d'enracinement, d'une conscience des valeurs du passé et contribuent à la formation et à l'enrichissement d'une mémoire collective.

**Cibles** - favoriser la sauvegarde du patrimoine;  
- sensibiliser la population à la richesse du patrimoine;  
- soutenir les organismes qui se préoccupent d'histoire et de patrimoine.



### Développement des pratiques artistiques et culturelles

L'enjeu du développement des pratiques artistiques et culturelles concerne les artistes et les professionnels des arts et de la culture œuvrant dans la municipalité d'Edmundston. Les praticiens sont le noyau de la vie artistique et culturelle. Le développement de ces pratiques est un investissement à long terme dont les ramifications sauront contribuer à l'affirmation d'une identité. Deux directions sont retenues : le soutien à la création et à la production ainsi que la valorisation des pratiques.

#### Direction 3

##### Soutenir la création et la production

Le travail des artistes constitue un élément de première importance pour le dynamisme de la vie artistique et culturelle. Il est essentiel à la vitalité de la municipalité. Cette dernière est ouverte à la recherche de solutions afin de répondre aux besoins du milieu.

- Cibles** - consolider les acquis;
- favoriser la réalisation de nouveaux projets;
  - favoriser l'intégration de l'art à l'architecture et à l'aménagement urbain (intégration d'œuvres d'art dans les projets de construction, de rénovation ou de restauration de bâtiments ou de lieux publics sur le territoire de la municipalité);
  - apporter un appui à la diffusion artistique et culturelle.

#### Direction 4

##### Valoriser les pratiques

Valoriser les pratiques artistiques et culturelles, c'est tout d'abord reconnaître qu'elles existent, c'est prendre conscience de leur apport dans la communauté. Par différentes mesures, la municipalité met en lumière la contribution des artistes, des artisans et des intervenants culturels à la vie culturelle et au rayonnement de la municipalité.

- Cibles** - reconnaître la présence d'artistes et de travailleurs culturels ayant acquis une expertise dans leur domaine;
- promouvoir le respect du statut de l'artiste et des droits d'auteurs;
  - promouvoir les artistes et la vie culturelle en général.



## Accès et participation du public aux arts et à la culture

L'accès suppose que l'ensemble des citoyennes et citoyens aient la possibilité et les moyens de connaître ce qui se passe dans leur communauté dans le domaine des arts et de la culture, qu'ils puissent prendre part à la vie artistique et culturelle. Il est également important de s'assurer que la population bénéficie d'un large éventail d'activités, de biens et de services culturels. Dans l'esprit d'une politique culturelle visant une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population, l'accès et la participation du public aux arts et à la culture sont donc des éléments incontournables. Trois directions seront privilégiées :

### Direction 5

#### Soutenir le développement culturel communautaire et le loisir culturel

Les organismes qui s'occupent de développement culturel et de loisir culturel jouent un rôle de sensibilisation et d'éducation aux arts et à la culture. Un public sensibilisé et initié est en mesure d'avoir une meilleure appréciation des arts et de la culture en général. La municipalité est consciente que ces organismes ont les compétences nécessaires pour dispenser une formation de base ou d'initiation et leur apportera son soutien.

- Cibles** - soutenir le développement des activités culturelles des organismes communautaires et de loisirs;  
- valoriser le travail des bénévoles.

### Direction 6

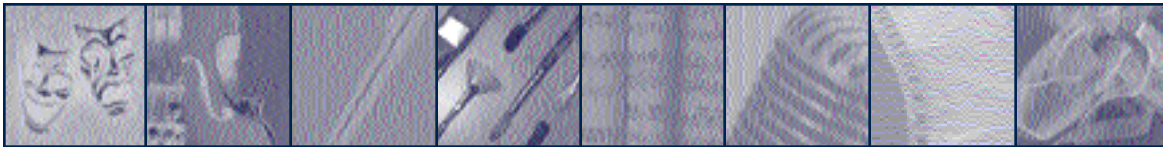
#### Doter la municipalité d'équipements adéquats

- Cibles** - maximiser les équipements déjà en place;  
- poursuivre la mise en place des infrastructures nécessaires.

### Direction 7

#### Permettre l'émergence d'activités culturelles diversifiées

- Cibles** - encourager des conditions tarifaires abordables;  
- favoriser des contenus diversifiés dans le cadre des activités offertes et des événements.



### Développement de partenariats

Le développement d'un secteur d'activités précis nécessite inévitablement la création de partenariats. Le secteur des arts et de la culture n'y échappe pas. Cet enjeu s'avère important pour l'enrichissement de toute une communauté et ce, sur différents plans. La municipalité d'Edmundston souhaite appliquer sa politique dans un esprit de partenariat et de concertation avec les intervenants du secteur culturel. Le développement culturel exige concertations et alliances. À ce chapitre, trois directions retiennent l'attention :

#### Direction 8

##### Faciliter la concertation au sein du milieu artistique et culturel

Plusieurs organismes ont déjà signifié leur ouverture à s'engager dans une démarche de concertation pouvant permettre d'améliorer la communication et d'instaurer des mécanismes d'échange. Il est primordial de maintenir des liens d'échange pour qu'il y ait cohésion de la communauté artistique et culturelle. Une concertation accrue entre les différents organismes culturels sera bénéfique au plan de la programmation et des collaborations plus structurées.

**Cible** - soutenir la mise en place d'une structure permanente de concertation qui permettra d'intensifier le réseautage et la communication au sein du milieu artistique et culturel.

#### Direction 9

##### Faciliter les alliances avec d'autres secteurs d'activités

La municipalité d'Edmundston se reconnaît une grande part de responsabilité dans la vitalité artistique et culturelle. Elle est aussi consciente qu'elle ne peut à elle seule développer l'ensemble de ce secteur. Toute intervention dans le domaine de la culture implique que des responsabilités soient partagées. Comme la culture ne se développe pas en vase clos, la création et le maintien de liens dynamiques avec d'autres secteurs d'activités apparaissent essentiels.

**Cible** - favoriser le rapprochement avec le milieu des affaires, de l'éducation, du tourisme et auprès des médias.

#### Direction 10

##### Solliciter des partenaires auprès des autres paliers gouvernementaux

**Cible** - prendre connaissance des programmes pour lesquels les municipalités sont admissibles auprès de différentes instances (Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, Direction des arts du N.-B. et autres).

# *L*es moyens de mise en œuvre de la politique culturelle municipale

La politique culturelle de la municipalité d'Edmundston s'appuie sur un état de situation actuelle, mais se veut également évolutive. Dans le but de s'assurer qu'elle corresponde à la réalité culturelle actuelle et à venir, il est impératif que les dirigeants de la municipalité voient à la formation du comité culturel d'Edmundston (CCE) ayant comme mandat général l'**application** et la **supervision** de sa politique culturelle et ce, simultanément à l'adoption de ladite politique. Cette instance jouera un rôle d'intermédiaire entre la population, le milieu artistique et culturel et le conseil municipal envers lequel elle aura un pouvoir de recommandation. Elle sera composée de quatre personnes en provenance du milieu artistique et culturel et comprendra aussi les quatre représentants suivants : une élue ou un élu de la municipalité, une représentante ou un représentant du Service des loisirs et de la culture, une représentante ou un représentant de la communauté et une représentante ou un représentant du milieu des affaires.

## Mode de choix de la structure permanente

Le mode de choix de la structure permanente sera nominatif. Lors de sa mise sur pied, deux membres seront nommés pour un an, trois membres seront nommés pour deux ans et trois membres pour trois ans. Après quoi, tous les membres seront nommés pour un mandat de trois ans.

## Suivi de la politique

Après son adoption par le conseil municipal, la politique culturelle sera transposée en **plan d'action** sur cinq ans. Il sera important d'identifier les priorités et d'entamer des actions concrètes respectant l'esprit de la politique, les enjeux identifiés ainsi que les directions et cibles correspondantes.



## Synthèse du diagnostic du milieu artistique et culturelle de la municipalité d'Edmundston

### Les forces

Présence de professionnels dans la majorité des disciplines artistiques.  
Ressource humaine offrant du potentiel.  
Qualité et variété des produits.

Organismes culturels bien implantés dans la communauté : offrent davantage d'activités et taux de fréquentation à la hausse.

Événements culturels connaissent aussi un taux de fréquentation à la hausse.  
Ex : la participation au Salon du livre, à la Foire Brayonne, au Festival de Jazz et Blues est excellente.

Forte présence d'organismes de formation (sans but lucratif et écoles privées).  
Ressources humaines qualifiées.

Dans tous les domaines, le travail des bénévoles est remarquable.

Certains organismes ont établi entre eux des partenariats. Cependant, pas une tendance générale.

Présence du Musée historique du Madawaska.

Présence d'un campus de l'Université de Moncton : disponibilité de la ressource humaine de cette institution d'enseignement supérieur.

Présence d'une société historique active.  
Efforts soutenus dans la conservation et la valorisation du patrimoine.

### Les faiblesses

Artistes et artisans souffrent du peu de reconnaissance de leur travail, de la profession d'artiste ou d'intervenant culturel.  
Ressources humaines des différentes disciplines manquent de visibilité.

Malgré une bonne implantation dans la communauté, les organismes ne sont pas assez visibles et pas suffisamment encouragés.

Chez les individus, manque de ressources financières. Cela restreint la production.

Chez les organismes, manque de ressources financières empêchant l'embauche de personnel permanent et la réalisation de plusieurs projets.

Isolement des différents intervenants.

Absence de lieu de rencontre pour les créateurs et professionnels des arts et de la culture. (À ce sujet, rien n'est encore clair concernant le genre précis d'un tel lieu de rencontre : centre de création et/ou de diffusion, centre d'artistes selon le modèle des centres d'artistes autogérés, centre culturel ou socioculturel, maison de la culture, etc., autant de termes qui sont ressortis des différentes discussions).

Manque d'infrastructures locales et régionales : freine le développement, nuit à la visibilité, rend difficile la diffusion et la mise en marché.

Essoufflement des bénévoles.

## Les possibilités de développement

Diversité des activités culturelles sur le territoire d'Edmundston.

Forte demande pour les produits culturels régionaux.

Situation géographique stratégique : porte d'entrée de la province du N.-B. et de l'Atlantique, aux frontières du Québec et des États-Unis.

Richesse du patrimoine historique, artistique et culturel.

Existence de certains événements à l'échelle provinciale : possibilité de s'intégrer à ces activités.

Présence de regroupements provinciaux dans quelques domaines.

Volonté du Musée historique du Madawaska d'élargir sa mission et de transformer l'institution en un centre socioculturel régional.

Existence d'une loi provinciale sur la sauvegarde des lieux et bâtiments historiques.

Contribution de la ville d'Edmundston dans le domaine culturel de par ses rôles de soutien, d'animatrice et d'initiatrice de certaines activités.

## Les contraintes au développement

Manque de reconnaissance mine les énergies, décourage les intervenants, entrave le développement, incite les gens à partir.

Municipalité pas assez intégrée dans des réseaux.  
Région isolée de la vitalité artistique provinciale (plusieurs instances ou organismes concentrés à Moncton).

Coups draconiens dans la culture au N.-B.  
Contexte socio-économique : tendance des gouvernements à se déresponsabiliser.

Méconnaissance de la richesse du patrimoine historique, artistique et culturel.

Pas de réglementation municipale sur la sauvegarde du patrimoine bâti.  
Manque d'infrastructures locales et régionales : freine le développement, nuit à la visibilité, rend difficile la diffusion et la mise en marché.

Manque d'implication de la part du secteur privé.

Couverture et suivi médiatiques insuffisants et peu critiques.

Institutions d'enseignement primaire et secondaire ne valorisent pas suffisamment la vie artistique et culturelle.

Dans certains secteurs, le fonctionnement avec des bénévoles entraîne une lacune au niveau des compétences.

Insuffisance de la formation dans certains domaines.

Note : Le portrait culturel d'Edmundston disponible sur demande.

# **e comité pour l'élaboration de la Politique culturelle**

---

Jean-Claude D'Amours, président

Roger Boutot

Lucille Blanchard

Rodolphe Caron

Marie-Élisa Ferran

Gilles Guerrette

Charles Pelletier

Pauline Banville-Pérusse

Daniel Gagné

Lynne Beaulieu-Picard

Maryse Grondin

Rédaction



Pour plus de renseignements :

Technique Canada  
Lévesonville, NB  
E1V 1T7

Tél. : (506) 739-2194  
Télex. : (506) 737-0850